FICHE TECHNIQUE PRODUIT

ROMARIN ENTIER BIO

Description du produit:	**Romarin entier** *Ingrédient issu de l'Agriculture Biologique. Produit sans OGM, sans ionisation.
Code article :	HA023: 250 g HA009: 1 kg
Certification :	Certifié par Bureau Veritas Certification France FR-BIO 10
Ingrédients :	Ingrédient : Romarin* *ingrédients issus de l'Agriculture Biologique
Allergènes :	Traces possibles : fruits à coque, celeri, gluten, sésame, soja, moutarde, arachide, lait.
Origine :	Matières premières : FRANCE Transformation : FRANCE
Valeurs nutritionnelles moyennes (pour 100g) :	Energie 1581 KJ 377 kcal Matières grasses 15g dont acides gras saturés 3g Glucides 46g dont sucres 46g Fibres 18g Protéines 5g Sel 0g
Utilisation :	
Caractéristiques organoleptiques :	Couleur : Vert Goût : note typique Aspect : Feuille
Caractéristiques physico-chimiques :	Humidité < 10.0 % Cendre < 8.0 % Cendre insoluble dans l'acide < 1.0 % Teneur en huile essentielle 1 – 2.5 %
Caractéristiques Microbiologiques :	Flore totale < 100.000 ufc/g Levures < 100 ufc/g Moisissures < 100 ufc/g Bacillus cereus < 10.000 ufc/g Staphylococcus aureus < 100 ufc/g Clostridium sulfito réducteur < 100 ufc/g Escherichia coli < 100 ufc/g Salmonella Absence /25g

MM Sélection – 8 rue Gutenberg - 53960 Bonchamp-lès-Laval
06.72.19.17.02 - 06.79.09.74.38 - direction@mmbio.fr
www.mmbio.fr

Créa : 12.11.2025
Maj : 12.11.2025

Alimentarité des emballages :	Nos emballages sont conformes au règlement 1935/2004 du 27/10/2004 et à la règlementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires, à savoir, le décret n°2007-766 du 10/05/2007, abrogeant partiellement le décret modifié n°92-631 du 8 juillet 1992 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux. De plus, nos fournisseurs s'engagent à respecter le décret n° 98-638 du 20 juillet 1998 et le règlement 10-2011/UE et ses amendements.
Garanties sans nanotechnologie et nanomatériaux :	selon le règlement N°1169/2011/CE, le décret français n°2012-232 du 17 février 2012, l'arrêté du 6 août 2012.

Conservation :	- Dans un endroit frais (<25°C) et sec à l'abri de la lumière et dans son emballage d'origine fermé.
DDM :	18 mois à partir de la date de production.
Autres :	

FR-BIO-10
AGRICULTURE FRANCE

MM Sélection – 8 rue Gutenberg - 53960 Bonchamp-lès-Laval
06.72.19.17.02 - 06.79.09.74.38 - direction@mmbio.fr
www.mmbio.fr

Créa : 12.11.2025
Maj : 12.11.2025